

FORMATION



SETYM Canada
International

85, SAINTE-CATHERINE OUEST, 10^E ÉTAGE
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H2X 3P4

+1 (514) 939-2200 | SETYM@SETYM.COM

setym.com

NOUVEAU

Droit pénal international

Le droit pénal international, composante majeure dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, nécessite une compréhension approfondie des codes et des mécanismes de coopération entre les partenaires.

Cette formation a pour but de renforcer les capacités des participants sur les fondements du droit pénal international ainsi que sur la pratique de la justice pénale internationale et de l'entraide judiciaire internationale. L'objectif étant d'acquérir des bases solides pour l'exercice efficace de la coopération internationale. Bien que la partie théorique soit importante, cette formation est orientée vers la mise en œuvre pratique des connaissances, au travers de cas pratique ou de mises en situation.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** les principes et les processus du droit pénal international dans la perspective de la lutte à la criminalité.
- ✓ **Maîtriser** les concepts juridiques et les processus de mise en œuvre de la coopération internationale.
- ✓ **Utiliser** les meilleures pratiques pour permettre une collaboration efficiente et efficace avec les partenaires institutionnels.



En partenariat avec :



CLIENTÈLE CIBLE :

- Magistrats (siège et parquet)
- Policiers
- Gendarmes
- Fonctionnaires responsables du traitement des dossiers au sein des autorités centrales.

DURÉE : 2 semaines

THÈMES ET CONTENUS

Droit international et souveraineté : Origine et institutions. Objet et finalité du droit pénal international.

Juridictions pénales internationales : Historique. Système des Nations-Unies.

Cour pénale internationale : Compétence matérielle. Génocide. Crimes contre l'humanité. Crimes de guerre. Crime d'agression. Compétence personnelle. Fonctionnement de la CPI en collaboration avec les États membres. Tribunaux ad hoc. Recueillir la preuve.

Coopération judiciaire internationale : Formelle et informelle.

Conventions et traités internationaux : Convention de Mérida. Convention de Palerme. Traités régionaux et bilatéraux.

Extradition et obligations des États

Coopération policière : Grandes institutions de coopération mondiale ou régionale.